LES PICS D'OR

TROPHÉES 2026

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 16 novembre 2026 à 20h
au théâtre des Variétés à Paris

FONDATION POUR LE LOGEMENT

Un combat en héritage

LES PICS D'OR 2026

4e ÉDITION

LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

À 20H AU **THÉÂTRE DES VARIÉTÉS** À PARIS

Édito de Christophe Robert, délégué général de la Fondation pour le Logement

En France, 350 000 personnes sont aujourd'hui sans domicile, dont plus de 2 000 enfants livrés à la rue. Un chiffre qui a doublé en 10 ans. Ce constat s'aggrave d'année en année : les expulsions locatives restent en 2025 à un niveau record, avec près de 25 000 ménages expulsés par les forces de l'ordre. Dans le même temps, la production de logements accessibles aux plus modestes demeure structurellement insuffisante, et les dispositifs d'hébergement d'urgence, saturés, continuent de refuser chaque soir des milliers de personnes faute de places.

À ces chiffres s'ajoute une réalité plus insidieuse : celle du quotidien rendu chaque jour plus hostile pour les personnes à la rue. Mobilier urbain pensé pour empêcher de s'allonger, arrêtés municipaux qui interdisent de faire la manche, de s'asseoir ou même de bivouaquer au nom de l'ordre public ou de « l'attractivité touristique ». De façon inconsciente ou totalement assumée, la société tend à exclure davantage les plus précaires, leur rendant même parfois l'espace public inhospitalier. Cachez cette réalité que je ne veux pas voir... Une politique de l'exclusion si généralisée qu'elle vient d'être condamnée par le Conseil de l'Europe : en mars 2026, son Comité européen des droits sociaux a jugé que ces arrêtés anti-mendicité violaient le droit des personnes les plus pauvres à être protégées contre l'exclusion sociale.

C'est dans ce contexte que la Fondation pour le Logement (anciennement Fondation Abbé Pierre) organise cette année la 4e édition des Pics d'Or. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui rendent cette soirée possible, en particulier les comédiennes, comédiens et humoristes qui prêtent une nouvelle fois leur talent à cet exercice. Rire de ces politiques inhumaines n'est pas une fin en soi : c'est un moyen de rappeler, sans relâche, que le seul combat qui vaille est celui qui mettra fin à la pauvreté et à l'exclusion dans notre pays.

Cette cérémonie est aussi l'occasion de faire connaître la Déclaration des droits des personnes sans-abri, portée par la Fondation aux côtés de la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. La loi interdit toute discrimination fondée sur l'absence de domicile ou le mode d'habitation, mais cette Déclaration, qui devrait engager chaque élu de la République, n'est aujourd'hui signée et appliquée que par un nombre trop limité de villes.

Dénoncer le mobilier hostile aux personnes sans-abri, combattre les arrêtés anti-mendicité, faire vivre les droits fondamentaux des plus vulnérables d'entre nous : c'est refuser ensemble que la dignité d'une personne dépende de sa situation de logement. C'est prendre part au combat que la Fondation mène sans relâche pour une société plus juste et plus solidaire.

LE COMBAT DE LA FONDATION POUR LE LOGEMENT CONTRE LES DISPOSITIFS ANTI-SDF

Après le succès des trois premières cérémonies qui se sont tenues en 2019, 2020 et 2024 la Fondation revient avec une 4e édition des Pics d'Or afin de « récompenser » de manière satirique les dispositifs anti-SDF qui ne cessent de se multiplier en France et à l'étranger.

Avec les Pics d'Or, la Fondation alerte sur l'utilisation de mobiliers urbains (grilles, pics, roches, etc.) qui empêchent, intentionnellement ou non, les personnes de s'asseoir ou de s'allonger dans l'espace public, les privant ainsi de tout abri et de tout repos. Elle dénonce également les mesures politiques telles que les arrêtés anti-mendicité, anti-bivouac, anti-glanage...

La Fondation s'oppose aux législations qui conduisent de plus en plus à faire de la ville, de la rue, des lieux inhospitaliers et dangereux pour les personnes qui n'ont pas d'autre choix que d'y vivre. Elle combat ces dispositifs inhumains qui invisibilisent les personnes les plus démunies, les éloignant toujours plus des centres-villes et des regards.

Cette cérémonie permet en premier lieu de sensibiliser l'opinion publique à l'hostilité urbaine à l'égard des personnes sans domicile. Elle tient aussi à rappeler que la dignité des personnes sans-abri doit être défendue et leurs droits fondamentaux respectés, comme le souligne la Déclaration des droits des personnes sans abri.

Il est essentiel de résoudre le problème du sans-abrisme plutôt que de l'invisibiliser ou le déplacer.



FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LES DISPOSITIFS ANTI-SDF, UN OBJECTIF COMMUN

Avec cette nouvelle édition, la Fondation dénonce ces dispositifs inhumains et exhorte les pouvoirs publics à agir. Cette mobilisation doit être collective : elle appelle tous les citoyens à se joindre à elle pour mener à bien cette lutte en :
- continuant à signaler les dispositifs (mobilier et arrêtés anti-mendicité) sur le site fondationpourlelogement.fr
- alertant les élus locaux :
- Pour qu'ils promeuvent et signent la Déclaration des droits des personnes sans abri.
- Pour qu'ils se positionnent lorsqu'un dispositif est repéré.
- Pour qu'ils soient attentifs lorsque des marchés publics sont passés.
- Pour qu'ils interpellent propriétaires et commerçants lorsque des dispositifs sont installés dans des immeubles privés.

La Fondation réitère également sa demande de mise en œuvre du plan « Sans-domicile : objectif zéro » qui repose sur 6 axes forts :
- La montée en puissance de la politique du « Logement d'abord » qui repose sur le principe que chacun doit pouvoir accéder à un logement digne et durable, quelles que soient ses difficultés.
- La production de 150 000 logements vraiment sociaux par an.
- L'attribution de ces logements en priorité aux personnes les plus défavorisées.
- La mobilisation du parc privé pour compléter l'offre de logement abordable.
- L'accueil digne des personnes migrantes.
- La fin des expulsions locatives sans solutions et la prévention des ruptures.

La mise en œuvre de cette politique ne sera possible qu'en facilitant l'accès aux droits et aux services des personnes à la rue, grâce – notamment – au renforcement des accueils de jour.



ILS SOUTIENNENT LES PICS D'OR

FLUIDE GLACIAL & EMMANUEL REUZÉ
Fluide Glacial, référence historique de la presse d'humour et de bande dessinée, s'associe une nouvelle fois aux Pics d'Or aux côtés du dessinateur Emmanuel Reuzé, dont le trait acéré épingle depuis des années les travers de notre société. La collaboration avec la Fondation pour le Logement se prolonge avec, comme l'année dernière, la création de l'affiche officielle de cette 4e édition, imaginée spécialement par l'artiste. Des exemplaires du magazine Fluide Glacial seront également distribués lors de la cérémonie. Emmanuel Reuzé et Fluide Glacial ont commercialisé, en novembre 2025, une édition spéciale de *Faut pas prendre les cons pour des gens*, au profit de la Fondation pour le Logement.

ARNAUD BOTTINI
Arnaud Bottini est un artiste plasticien qui explore la relation entre les êtres vivants et les espaces qu'ils occupent. Une de ses séries détourne les dispositifs anti-SDF pour les transposer sur du mobilier d'exposition. Il révèle ainsi la violence implicite de ces installations inhumaines. Sa démarche fait directement écho au combat porté par les Pics d'Or contre l'architecture hostile. Plusieurs de ses œuvres seront présentées sur scène lors de la cérémonie des Pics d'Or, dont il a rejoint le jury pour cette 4e édition.

MURMURE ET CHARLES LEVAL, DIT LEVALET
Murmure est un duo français d'artistes plasticiens qui investit l'espace public et les lieux d'exposition à travers des installations et des œuvres poétiques, ludiques et engagées, où le détournement du réel révèle avec humour les contradictions de notre société. Charles Leval, dit Levalet, est un artiste plasticien qui met en scène des personnages dessinés à l'encre de chine dans l'espace public, dans un jeu de dialogue visuel et sémantique avec l'environnement. Pour les Pics d'Or, Murmure et Levalet ont réalisé des collages sur les dispositifs anti-SDF présents dans l'espace public à Paris. Les personnages interagissent avec l'architecture et se déploient dans des situations frôlant souvent l'absurde.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

Maîtresse de cérémonie
Émilie Arthapignet, comédienne et auteure.

OUVERTURE DE LA CÉRÉMONIE
Par **Christophe Robert**, délégué général de la Fondation pour le Logement.

« LES ARRÊTÉS ANTI-MENDICITÉ : ALLÉGORIE DE L'INDÉCENCE RÉPUBLICAINE »
Par **Marion Ogier** avocate et membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

« ENFANTS SANS TOIT : LE SERVICE PUBLIC CLANDESTIN » ET « FEMMES À LA RUE : VIVRE, RÉSISTER, NE PLUS SE TAIRE »
Juliette Murtin et Inès Barry porte-paroles du collectif Jamais Sans Toit.

« DE LA RUE AU JURY : CHANGER DE REGARD SUR LE MOBILIER URBAIN »
Mike De Ameida, porte-parole de l'association La Cloche.

LES PRIX DÉCERNÉS

BOUGE DE LÀ
Le Prix de l'arrêté « anti-précaire ».
Décerné par Anne Marivin, actrice.

NI VU NI CONNU
Le Prix du dispositif le plus fourbe.
Décerné par Shirley Souagnon, actrice et humoriste.

L'IMPOSTEUR
Le Prix du dispositif le plus contradictoire.
Décerné par Pablo Mira, humoriste.

DISCOURS PIQUANTS
Le prix du délire.
Décerné par Amandine Lourdel, humoriste.

SANG SCRUPULES
Le Prix du dispositif le plus décomplexé.
Décerné par Laurie Péret, humoriste.

LE CLOU
Le Prix du public.
Décerné par Aymeric Lompret, humoriste.

REMISE DU PRIX D'HONNEUR
par Christophe Robert, délégué général de la Fondation pour le Logement et clôture de la cérémonie.

MEMBRE DU JURY

Les nommés de chaque catégorie ont été choisis par un jury d'experts composé entre autres de chercheurs, d'acteurs du monde associatif et de personnes concernées.

Mike de Ameida,
bénévole au sein de l'association La Cloche.

Inès Barry,
membre du collectif Solidarité entre Femmes à la Rue.

Arnaud Bottini,
artiste plasticien.

Noria Derdek,
responsable des études juridiques de la Fondation pour le Logement.

Pascale Dietrich-Ragon,
sociologue, chargée de recherche à l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et romancière.

Elina Dumont,
comédienne très engagée dans la lutte contre le sans-abrisme et personne anciennement concernée.

Bérangère Grisoni,
présidente du Collectif Les Morts de La Rue.

Yann Manzi,
cofondateur d'Utopia 56.

Juliette Murtin,
professeure et porte-parole du collectif Jamais Sans Toit.

Marion Ogier,
avocate au barreau de Paris et membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

Joffrey Paillard,
designer et enseignant-chercheur au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette et de l'École des Arts de la Sorbonne.

Sonia Vigoda,
personne concernée vivant dans la rue.

LA SÉLÉCTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE « BOUGE DE LÀ »

LE PRIX DE L'ARRÊTÉ «ANTI-PRÉCAIRES»

Cachez ce pauvre que je ne saurais voir ! Ou comment les personnes sans domicile et celles qui mendient, deviennent régulièrement persona non grata des centres-villes, de la proximité des commerces et des banques, durant des périodes plus ou moins longues, évacués de leurs installations de fortune, parfois sans crier gare, leurs maigres biens confisqués. Tous et toutes expulsés de la rue, pour d'autres rues.



CARCASSONNE LE GLAS
Carcassonne



NEVER AGAIN À NEVERS
Nevers



YSSING'OSE
Yssingeaux

LAURÉAT



PAS DE BIVOUAC À BESAC'
Besançon

LA SÉLÉCTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE « NI VU NI CONNU »

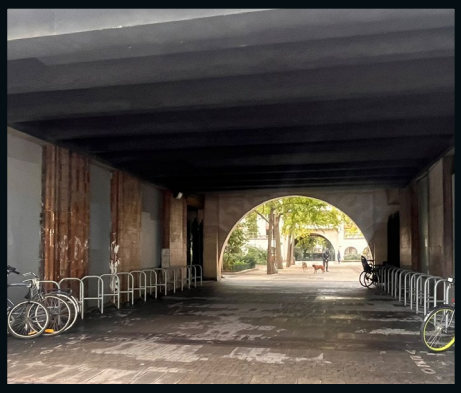
LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS FOURBE

Un mobilier passif agressif, une hostilité discrète, habituelle, qui se fond dans le paysage, sans en avoir l'air, le moindre recoin est soigneusement rendu impraticable.

LAURÉAT



VAGUE À L'ÂME
48 quai Pierre Scize; 69009



100 MÈTRES HAIE
18 place Raoul Follereau, 75010 Paris



COUP DE BARRE
Quai des Messageries, 71100 Chalon-sur-Saône



INCURRABLE
18 rue Ferdinand Flocon, 75018 Paris

LA SÉLÉCTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE « L'IMPOSTEUR »

LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS CONTRADICTOIRE

Au pays des droits humains, le contraste est profond entre les principes et la réalité. Depuis la rue, la santé, l'hygiène, l'éducation, le logement, l'hospitalité, par exemple, s'affichent sur des façades repoussantes, voire menaçantes.



COLIS PIÉGÉS
168 bis avenue Daumesnil, 75012 Paris



NE VENEZ PAS COMME VOUS ÊTES
217 Av. de Choisy, 75013 Paris

LAURÉAT



DISCRÉDIT AGRICOLE
42 Cr Jean Jaurès, 84000 Avignon



PICS PARTOUT, JUSTICE NULLE PART
14 Rue Augustin Thierry, 75019 Paris

LA SÉLÉCTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE « DISCOURS PIQUANTS »

LE PRIX DU DÉLIRE

Le prix qui montre les discours politiques internationaux les plus nauséabonds envers les personnes sans-abris.



COMME EN 40
David Vitézy, Budapest, 2024

LAURÉAT



AMERICAN DREAM
Trump 2019



POURVU QUE LA CHANCE TOURNE
Stéphane Lachance, Québec, 2026



CHIENNE DE VIE
Josée-Christine Lavanchy, Suisse, 2025

LA SÉLÉCTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE « SANG SCRUPULES »

LE PRIX DU DISPOSITIF LE PLUS DÉCOMPLÉXÉ

Ce prix dénonce le mobilier urbain qui échappe à toute bienséance : il pique, il coupe, il est parfois tellement hostile qu'il en devient dangereux pour quiconque passe à proximité.

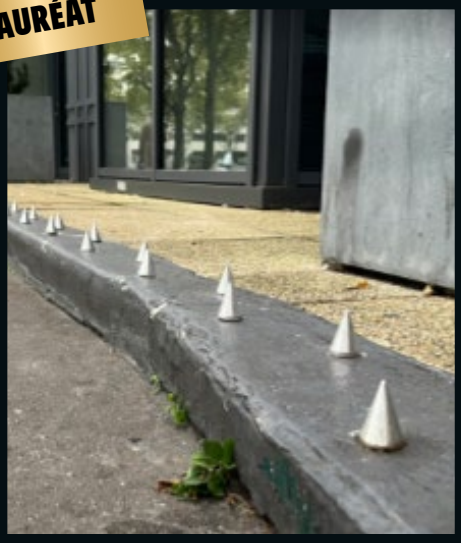


LE DENI-VELÉ
Place Jean Paul II, 77130 Montereau-Fault-Yonne



À DOUBLE TRANCHANT
Place du Panthéon, Paris

LAURÉAT



ATTENTION, CHAUSSÉE PIQUANTE
Ibis, 33 Quai de l'Oise, 75019 Paris



COCORICO
23 rue des haies, 75020 Paris

LA SÉLÉCTION DES PICS D'OR

CATÉGORIE « LE CLOU »

LE PRIX DU PUBLIC

L'apogée de la cérémonie : toutes catégories confondues, le symbole d'une hostilité franche et grossière, aux yeux du public, cette fois.



BARRE-TOI DE LÀ
Bordeaux



COEUR DE PIERRE
Calais

LAURÉAT



MIRAGE
Paris



SCOLIOSE
Lyon

CONTACTS PRESSE

ANGÈLE ROBLOT
CHARGÉE DE RELATIONS MÉDIAS
3, rue de Romainville
75019 Paris

➔ **06 23 25 93 79**

aroblot@fondationpourlelogement.fr

ANICA KHAN
ASSISTANTE DE RELATIONS MÉDIAS
3, rue de Romainville
75019 Paris

➔ **06 23 80 87 31**

media@fondationpourlelogement.fr